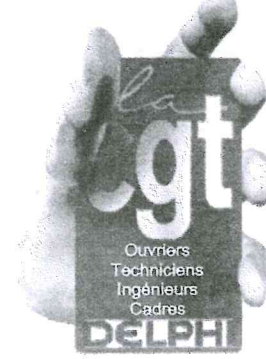


DIVERSIFICATION :

« NO LIMIT »



Par ce tract, la CGT vous présente l'état des lieux de la négociation sur la diversification.

Voilà plus d'un an que les débats sur la venue de la ligne essence ont commencés.

Les premiers engagements ont été signés en juillet 2016 sous la forme d'une lettre d'intention : ils ont permis à la Direction de poser la question de la diversification au « board » (top management).

Les négociations se sont concrétisées en décembre 2016 par la signature d'un Procès-Verbal de négociations. Des engagements précis ont été pris de part et d'autre.

Environ une dizaine d'accords restaient à écrire en 2016 / 2017 avec des bases « précises » dont :

- La venue de la ligne essence sur Blois pour début 2017 ,
- Le maintien de l'emploi et la compensation intégrale des jours RTT pris dans le cadre de la diversification.

Dès janvier, la CGT respecte ses engagements et signe :

- L'accord relatif à la gestion des CP / CA sur l'année civile et la synchronisation sur la période de référence (acquisition / pose)
- L'avenant N°23 à l'accord RTT simplifiant les périodes de pose des RTT
- L'accord d'étalement des congés

Ces signatures ont permis à la Direction de récupérer **10,2 millions d'euros** de provisions de congés. Une fois ce gain obtenu, la cadence des négociations a « ralenti »...

En janvier, les salariés apprennent que l'arrivée de la ligne essence est décalée d'une année, la production d'injecteur GDI ne verrait le jour qu'à fin 2018.

Suite à cette annonce, la Direction remet en cause l'essentiel de leurs engagements !

Le 3 mai 2017, la Direction U.S. annonce la scission entre Delphi et Powertrain :

La DIRRECTE rencontrée sur ce sujet nous mets en garde quant à la validité des accords que nous serions amenés à parapher aujourd'hui.